

COMMUNE DE GUMONT

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19/07 2021

5 conseillers présents : PEUCH Jean-Pierre, DEMICHEL Dominique, LEYGNAC Jean-Philippe, PERRIN Catherine épouse CARPENE, VIENNE Cédric.

MAITRE Laurent a donné procuration à Mme CARPENE
VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 18h00.

• Aménagement du logement droit au-dessus de la Mairie

Monsieur le maire rappelle au conseil le projet de réfection du logement. Ces travaux se situeront au numéro 3 rue de la Costa après le départ des locataires (VIENNE/BRIOIS). Le Maire rappelle au conseil que les travaux ont été estimés à 39 521€ H.T.

Une demande de subvention a été faite au conseil Départemental et la délibération présente permettra de solliciter une subvention au titre de la DETR.

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

- accepte de programmer la réfection du logement lorsqu'il sera libre
- donne pouvoir au maire de solliciter toute subvention pour le financement des travaux
- autorise le Maire à consulter les entreprises pour l'établissement de devis permettant de choisir les entreprises à retenir pour ces travaux

- accepte le plan de financement suivant :

Subvention conseil départemental : 9 900€

Subvention DETR : 11 856,30€

Autofinancement : 17 764,70€

• Désignation d'un enquêteur communal pour le recensement de la population en 2022

Monsieur le Maire fait part au conseil du courrier de l'INSEE informant du recensement de la population de Gumont en 2022. Un enquêteur communal doit être désigné afin de réaliser ce recensement. Suite au report pour raisons sanitaires en 2021 et la confirmation de la candidature de Mme MAS, le conseil décide de désigner Madame MAS comme enquêteur communal pour le recensement de la population de 2022.

Questions diverses :

Information de la démission de Mme FAIVRE.

Retour des commissions.

Redevance incitative pour les ordures ménagères de Tulle Agglo.

Suppression des bacs à ordures ménagères. Mise en place de bacs collectifs avec badges.
Le conseil municipal s'interroge sur le coût de l'opération et s'inquiète des effets pervers induits.

Syndicat de l'eau : perspective du budget et difficultés des ressources en eau évoqués.

La séance est levée à 19h30.